


Envoyé en préfecture le 22/09/2022  
Reçu en préfecture le 22/09/2022  
Affiché le   
ID : 095-219505294-20220920-20220901-DE

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de l'Isle Adam

## COMMUNE DE RONQUEROLLES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
15/09/2022  
Date d'affichage  
22/09/2022  
Nombre de conseillers

N° 20220901

SEANCE DU 20 septembre 2022

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-deux, le mardi vingt septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur DUHAMEL Jean-Marie, maire,

**Etaient présents** : M. DUHAMEL Jean-Marie, M. BOURCIGAU Jean, COACHE Jean-Jacques, M. BORDIN Ary, M. DESCAMPS Alain, M. DUBUT Charles, Mme LOPES Maria, Mme LOVINSKY Saleha, M. MACHET Jean-Jacques, Mme PETIT Christine, M. PINSSON Franck, M. PREMEL Patrick

**Etaient absents excusés** : Mme BODEREAU Anne-Sophie M. DUBOIS Bruno,

**Secrétaire de séance** : M. BOURCIGAU Jean

### Prix du repas de cantine

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en application de la formule de révision de prix, notre prestataire à compter du 1<sup>er</sup> septembre, applique une hausse de 0.20 centimes sur le prix unitaire du repas, et propose de répercuter cette hausse sur le prix facturé soit 4.26 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le tarif de 4.26 €.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire :

Jean-Marie DUHAMEL

